

propre à développer les ressources considérables de cette région : exploration rendant compte des richesses minérales, forestières, agricoles, qui peuvent s'y rencontrer, et démontrer la possibilité de la construction d'un chemin de fer passant par les comtés mentionnés plus haut. "

L'Hon. M. McShane répondit que le Gouvernement donnerait suite aux demandes contenues dans le rapport qui précède.

Ceux qui s'intéressent vivement au développement de cette région importante de notre Province, devraient largement seconder les vues de nos Gouvernements quant aux renseignements demandés. Si nous voulons que notre propre province s'agrandisse au point de vue agricole, que nous formions de nouvelles et riches paroisses, il faut que tout le monde mette la main à l'œuvre, que chacun se fasse un devoir de renseigner nos gouvernants sur les avantages de telle ou telle localité, au point de vue agricole. Le besoin de renseignements se fait sentir à l'égard de ceux qui voudraient s'établir comme colons, dans plusieurs parties de notre province.

Un de nos abonnés à la *Gazette des Campagnes*, membre de la Société d'agriculture du comté de l'Islet et résident de St Roch des Aulnaies, nous écrivait ce qui suit, le 5 février dernier :

.... Une question qui devrait être plus développée dans la *Gazette des Campagnes* est la statistique des progrès de la colonisation dans les comtés de l'Islet, Kamouraska et Témiscouata. Les curés des nouvelles paroisses et missions se feroient un plaisir de vous donner les chiffres de la population actuelle, le nombre d'arpents en culture, les récoltes remarquables des principaux défricheurs ou cultivateurs, les terres disponibles et la qualité du sol, les débouchés pour les produits ou pour l'approvisionnement des chantiers.

Pour encourager nos compatriotes à aller sur les terres nouvelles, il faut avoir des indications pour les guider et citer l'exemple de ceux qui ont réussi. J'ai remarqué que la *Gazette des Campagnes* a prouvé le succès de quelques colons ; mais il faut que nous fassions de la réclame pour nos terres et ne pas laisser aller nos gens ailleurs.

Le Rév. M. A. Blanchet, curé de St Pamphile dans le comté de l'Islet, et son frère, poussent les défrichements avec énergie ; ils donnent un encouragement énorme à la colonisation dans leur voisinage. Les jeunes gens, au lieu de s'expatrier, ouvrent des terres et se font une honnête aisance. Le Gouvernement devrait mettre des fonds plus considérables pour les chemins de cet endroit, et il devrait les mettre entre les mains de M. le Curé qui en disposerait à l'avantage des colons.

Le Rév. M. Blanchet et son frère, ont vendu cette année au-delà de 1400 minots d'avoine à part les autres grains. Ils font les labours pendant l'été, nettoient la terre de roches et bois et font les fossés ; la terre se prépare vite au printemps et le grain mûrit avant les gelées. Ils battent le grain de bonne heure et le transportent aux chantiers de M. Arthur Déchêne, frère du député du comté de l'Islet, ou aux MM. Stophens dont le premier dépôt est à la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, à un mille et demi de l'église de St-Pamphile, et les autres sur les bords de la Rivière St Jean, à 15 ou 20 milles. Le prix de l'avoine livrable à ces chantiers est de \$1.40 à \$1.50 par 100 livres. Plusieurs mille minots d'avoine et plusieurs mille livres de bœuf, de lard, beurre, etc., se dépensent annuellement dans ces grands chantiers, et de bons gages sont payés aux fils de colons : le tout contribue beaucoup à la prospérité croissante de cette paroisse. Plusieurs cultivateurs de St-Pamphile ont vendu chacun de 500 à 600 minots d'avoine cette année. On a bâti dans cette paroisse une belle et grande église, ainsi qu'un grand presbytère qui ne laissent rien à désirer.

Notre abonné peut être persuadé que nous attachons une trop grande importance à l'œuvre de la colonisation pour ne pas désirer fournir à nos lecteurs tous les renseignements possibles quant aux localités

les plus propres à être colonisées. Merci à notre abonné pour ses renseignements : exemple qui pourrait être suivi par ceux qui ont réellement à cœur le plus grand développement de notre Province au point de vue de la colonisation et de l'agriculture.

Comité de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation, à l'Assemblée Législative de Québec.—L'Hon. M. McShane, ministre de l'agriculture et des Travaux Publics ; MM. les députés M. Baldwin, de Stanstead ; Louis Bazinet, de Joliette ; Benjamin Beauchamp, des Deux-Montagnes ; Nazaire Bernatchez, de Montmagny ; Avila Bourbonnais, de Soulanges ; Thomas Brassard, de Shefford ; Edouard Caron, de Maskinongé ; N. E. Cormier, d'Ottawa ; George H. Deschênes, de Témiscouata ; Miville Deschênes, de l'Islet ; L. Tréflé Dorais, de Nicolet ; Dr Forest, de l'Assomption ; J. E. Girouard, de Drummond et Arthabaska ; Victor Gladu, Yamaska ; A. L. Johnson, de Mégantic ; Alfred Lapointe, de Vaudreuil ; Edmond Lareau, de Rouville ; Albert Lussier, de Verchères ; Dr H. J. Martin, de Bonaventure ; E. O. Martin, de Rimouski ; Joseph Morin, de Charlevoix ; M. McIntoch, de Compton ; G. A. Nantel, de Terrebonne ; Joseph Pilon, de Bagot ; W. J. Poupore, de Pontiac ; Antoine Rochelleau, de Chambly ; E. E. Spencer, de Missisquoi ; Ls Sylvestre, de Berthier ; E. Saint-Hilaire, de Chicoutimi et Saguenay ; Jules Tessier, de Portneuf ; Dr F. Trudel, de Champlain.—Ce comité est l'un des plus nombreux ; M. Bernatchez, député de Montmagny, en est le président.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'engraissement des bêtes à cornes.

Lorsque la culture produit une grande abondance de fourrages de bonne qualité, l'engraissement des bêtes à cornes est d'ordinaire le meilleur moyen de tirer parti de ces fourrages. L'engraissement des bêtes à cornes ne peut être par conséquent la principale affaire des cultivateurs ; mais il ne doit y avoir de ferme où l'on n'engraisse aucun animal. Toutes les bêtes que réforme le cultivateur ne doivent sortir de ses étables que pour aller à la boucherie.

Les conditions qui assurent le succès d'un engraissement, sont : 1o. Un bon choix des animaux à engraisser ; 2o. une bonne méthode d'engraissement ; 3o. de bons fourrages ; 4o, le talent de bien acheter les bêtes maigres et de bien vendre les bêtes grasses.

Pour engraisser avec profit, la première condition est donc de ne choisir que des bêtes de bonne race et de n'engraisser que des animaux en bon état. En trois mois on engraisse complètement un bœuf déjà en chair, et il faut souvent six mois pour mettre en chair un bœuf qui a les os collés sur le dos.

Il faut dans ce dernier cas laisser à cet animal le temps de se refaire en le soumettant à un travail modéré et en le nourrissant bien. Si l'on est au commencement de l'hiver, il peut être avantageux de le conserver encore un an, ou de lui laisser passer l'hiver sans l'engraisser pour le vendre au printemps comme bœuf de travail.

Pour celui qui veut acheter de bœufs dans le but de les engraisser, il ne doit pas se laisser séduire par le bas prix qu'il aurait à payer pour en faire l'achat.